

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2025

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le six novembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ÉGLETONS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Charles FERRÉ, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 27.

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 octobre 2025.

PRÉSENTS (19) : Mesdames et Messieurs FERRÉ Charles, DUBOUCHAUD Patricia, CONTINSOUZA Nicolas, PEYRAT Denise, TAGUET Jean-Marie, RIVET Murielle, CASSEZ Didier, CARRARA Annie, FORYS Claire, TRAËN William, DELSOL Annie, VILLALBA Liliiane, KOLBEL Paul, CAUTY Stéphan, FRAYSSE Jean-Michel, SMUDA Francis, VILLA Olivier, VIDAL Dany, MAIMBOURG-BUISSON Brigitte.

PROCURATIONS (8) : M. DATIN Yves à M. TAGUET Jean-Marie, Mme BOUILLOU Ludivine à M. CONTINSOUZA Nicolas, M. POP Ion Octavian à Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. OLIVEIRA Mathieu à Mme PEYRAT Denise, Mme AURIEL Delphine à M. KOLBEL Paul, Mme TROUSSIER Maréva à M. FERRÉ Charles, M. LE GALL Thierry à Mme MAIMBOURG-BUISSON Brigitte, Mme GALET Clarisse à M. VILLA Olivier.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Nicolas CONTINSOUZA.

- N°1 D.CM/2025/067 Rapport sur l'activité 2024 de la Communauté de Communes Ventadour-Égletons-Monédières

PRIS ACTE

- N°2 D.CM/2025/068 Présentation du rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'eau 2024

PRIS ACTE

- N°3 D.CM/2025/069 Présentation du rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'assainissement 2024

PRIS ACTE

- N°4 D.CM/2025/070 Demande d'aide auprès de l'Agence de l'Eau concernant la mise en place du dispositif d'urgence sécheresse en 2025

APPROUVÉE à l'unanimité

- N°5 D.CM/2025/071 Transfert de la compétence eau potable

APPROUVÉE à 22 voix pour et 5 abstentions

- N°6 D.CM/2025/072 Syndicat Puy des Fourches-Vézère : Retrait des Communes d'Egletons et d'Espartignac et modification des statuts ;

APPROUVÉE à l'unanimité

- N°7 D.CM/2025/073 Communauté de Communes Ventadour-Egletons-Monédières : Modification des statuts
APPROUVÉE à l'unanimité
- N°8 D.CM/2025/074 Fédération Départementale d'Électrification et d'Energie de la Corrèze : Modification des statuts
APPROUVÉE à l'unanimité
- N°9 D.CM/2025/075 Décision Modificative n°1 Budget Principal
APPROUVÉE à 22 voix pour et 5 abstentions
- N°10 D.CM/2025/076 Décision Modificative n°1 Budget annexe de l'eau
APPROUVÉE à 22 voix pour et 5 abstentions
- N°11 D.CM/2025/077 Ouverture des crédits d'investissement pour l'année 2025
APPROUVÉE à l'unanimité
- N°12 D.CM/2025/078 Versement de l'avance de subvention du budget principal au CCAS
APPROUVÉE à l'unanimité
- N°13 D.CM/2025/079 Approbation des tarifs municipaux 2026
APPROUVÉE à l'unanimité
- N°14 D.CM/2025/080 Modification n°1 de l'Autorisation de Programme et Crédits de Paiement pour l'opération de raccordement au Puy des Fourches
APPROUVÉE à 22 voix pour et 5 abstentions
- N°15 D.CM/2025/081 Fixation de la durée d'amortissement de subventions de 2019 et 2020
APPROUVÉE à l'unanimité
- N°16 D.CM/2025/082 Régularisation d'amortissements comptables du compte 204 par le compte 1068
APPROUVÉE à l'unanimité
- N°17 D.CM/2025/083 Avenant de redéploiement au contrat de solidarité communale
APPROUVÉE à 22 voix pour et 5 contre

- N°18 D.CM/2025/084 Garantie d'emprunt au profit d'Égletons Habitat pour l'acquisition de 14 logements
APPROUVÉE à l'unanimité
- N°19 D.CM/2025/085 Abrogation de la délibération n° 2016-61
APPROUVÉE à l'unanimité
- N°20 D.CM/2025/086 Déclassement de la RD 142 et classement en voirie communale
APPROUVÉE à l'unanimité
- N°21 D.CM/2025/087 Cession du centre équestre
APPROUVÉE à 22 voix pour et 5 abstentions
- N°22 D.CM/2025/088 RIFSEEP - Retrait de la délibération appliquant une progressivité à l'IFSE
APPROUVÉE à l'unanimité
- N°23 D.CM/2025/089 Régime indemnitaire du Garde Champêtre - ajout du plafond de la part variable annuelle
APPROUVÉE à l'unanimité
- N°24 D.CM/2025/090 Protection sociale complémentaire - volet santé
APPROUVÉE à l'unanimité

VU POUR ETRE AFFICHÉ A LA PORTE DE LA MAIRIE CONFORMEMENT AUX PRESCRIPTIONS DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Égletons, le 7 novembre 2025

Le Maire,


The signature is handwritten in blue ink, appearing to read "Ferré". To its left is a circular official seal or stamp. The seal contains the text "Mairie de Egletons" at the top and "15300 (Corrèze)" at the bottom, with some decorative elements in the center.

Charles FERRÉ

Les délibérations sont consultables au secrétariat de la mairie.